

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 19 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le dix-neuf du mois de décembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Tessonnière, régulièrement convoqué sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

24 présents + 3 pouvoirs (27 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Date de la convocation : 13 décembre 2023

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Sébastien FAURE, Huguette ROUSSEAU, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET, Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD (suppléant)
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Sylvie NOBLET-HORTET a donné pouvoir à Micheline REAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Sylvie NOBLET-HORTET, Françoise RICHARD, Pascal BIRONNEAU, Mathias DIXNEUF, Alain JEZEQUEL (départ à 19h45)

Fabrice DURAND a été élu secrétaire de séance

=====

FINANCES
**Ouverture des dépenses d'investissement
avant le vote du Budget Primitif 2024**

- Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ D'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater, sur l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et jusqu'au vote des budgets primitifs 2024, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2023, dans les conditions et limites prévues à l'article L.1612-1 du CGCT et selon le tableau défini ci-annexé.

Fait et délibéré, le 20 décembre 2023
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Fabrice DURAND

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20231221-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2023

Publication le : 21-12-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

BUDGET	OPERATION OU ARTICLE	CREDITS OUVERTS EN 2022 (€)	25 % MAXI AUTORISES	CREDITS AUTORISES AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS hors RAR	AFFECTATION	
BUDGET PRINCIPAL (dont déchets)	2031	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Frais étude	
	Total chapitre 20 : 2 500,00					
	2041412	60 000,00	15 000,00	15 000,00	Communes – Bâtiments et installations - Dispositif CCAVT	
	Total chapitre 204 : 15 000,00					
	21318	18 000,00	4 500,00	4 500,00	Bâtiments publics	
	2151	7 000,00	1 750,00	1 750,00	Réseaux de voirie	
	2158	25 000,00	6 250,00	6 250,00	Matériel et outillage	
	2158 déchets	30 000,00	7 500,00	7 500,00	Matériel et outillage	
	21731	20 000,00	5 000,00	5 000,00	Bâtiments publics	
	2183	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Matériel de bureau et matériel informatique	
	2183 déchets	2 000,00	500,00	500,00	Matériel de bureau et informatique déchets	
	2184	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Mobilier	
	2188	59 566,22	29 783,11	29 783,11	Autres installations, matériel et outillage	
	2188 déchets	192 601,39	48 150,35	48 150,35	Autres immos corporelles	
	Total chapitre 21 : 113 433,46					
	OP 12	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Augustin Bordage	
	OP 17	60 000,00	15 000,00	15 000,00	Cébron	
	OP 18	3 010 000,00	752 500,00	752 500,00	Piscines	
	OP 19	30 000,00	7 500,00	7 500,00	Maisons de santé	
	OP 20	5 000,00	1 250,00	1 250,00	PLUi	
	OP 21	250 000,00	62 500,00	62 500,00	Dev. éco, voirie	
	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21532	20 000,00	5 000,00	5 000,00	Réseaux d'assainissement
		2182	20 000,00	5 000,00	5 000,00	Véhicules
2183		1 500,00	750,00	750,00	Matériel de bureau et informatique	
2188		18 695,59	4 673,90	4 673,90	Autres immobilisations corporelles	
Total chapitre 21 : 15 423,90						
OP 20		15 000,00	3 750,00	3 750,00	Travaux La Maucarière	
OP 21		15 000,00	3 750,00	3 750,00	Travaux Créville/Marouillais	
OP 22		200 000,00	50 000,00	50 000,00	Travaux La Moulière	
OP 23		250 000,00	62 500,00	62 500,00	Travaux Assais	
OP 24		250 000,00	62 500,00	62 500,00	Travaux Availles	

AR-Préfecture

079-200041416-20231221-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2023

Publication le : 21-12-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48